

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 17784 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

ABBOU

MATTHEINE A 60190

Date de naissance :

26.10.1977

Adresse : 12 RESIDENCE FATHINE II, RUE TAHIA HUSSAIN

GAUTIER CASABLANCA

Tél. : 0638955089

Total des frais engagés : .Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr khadija ZIRART
29. RUE HOUSSINE
CA CASABLANCA
tel: 022 49.16.80/81

Date de consultation : 02/03/2023

Nom et prénom du malade : ABBOU MAHACHINE

Age: 45

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection digestive

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie : .

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 10/05/23

Signature de l'adhérent(e)

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02 MARS 2023	ct		350.00 400.00	Dr khadija ZIRARI 29-03-2023 éb 0019-19-080/21
16 MARS 2023	ct		Gt.	Dr khadija ZIRARI 29-03-2023 éb 0019-19-080/21

EXECUTION DES ORDONNANCES tel: 022 49.16.80 / 81

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie FUCAULL 27, Rue Mousser Benou Noussar Gauthier - Casablanca Tél : 05 22 26 42 12	02/03/2023	131,60

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
D	25533412 21433552 00000000 00000000
	00000000 00000000 35533411 11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR KHADIJA ZIRARI

Spécialiste des Maladies de l'Appareil Digestif
Nutrition Clinique et Thérapeutique



الدكتورة خديجة الزيراري

اختصاصية أمراض الجهاز الهضمي
التغذية والحمية الطبية

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء - أستاذة مساعدة سابقة بمستشفى بوجون (فرنسا)
التنظير الداخلي و البواسير - الكشف بالصدى الصوتي - خبيرة محلقة لدى المحاكم

Ex. Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca - Ancienne Assistante Hôpital Beaujon (France)
Endoscopie digestive - Proctologie - Echographie - Experte assermentée auprès des tribunaux

Tél. : 05 22 49 16 80 / 06 61 98 94 41 - Email : dr.khadijazirari@gmail.com

Casablanca le
الدار البيضاء في
02 MARS 2023

Dr. Abdo Malhassine

131,6

- Spectrum 500
1CP x 2 1°) a pr^e de repas
x 10 j

Pharmacie FOUCAULD
27, Rue Moussa Ibnou Noussair
Gauthier - Casablanca
Tél : 05 22 26 42 12

Dr khadija ZIRARI
29 Rue Taha Hocine
el: 022 49 16 80 81

DOCTEUR KHADIJA ZIRARI

Spécialiste des Maladies de l'Appareil Digestif
Nutrition Clinique et Thérapeutique



الدكتورة خديجة الزيراري

اختصاصية أمراض الجهاز الهضمي
التغذية والحمية الطبية

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء - أستاذة مساعدة سابقة بمستشفى بوجون (فرنسا)
التنظير الداخلي والبواسير - الكشف بالصدى الصوتي - خبيرة محلفة لدى المحاكم

Ex. Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca - Ancienne Assistante Hôpital Beaujon (France)
Endoscopie digestive - Proctologie - Echographie - Experte assermentée auprès des tribunaux

Tél. : 05 22 49 16 80 / 06 61 98 94 41 - Email : dr.khadijazirari@gmail.com

Casablanca le 02/03/23 الدار البيضاء في

Nom et prénom : Mme ABBOU MAHACINE

Echographie abdominale..... 400.00dhs
Cs..... 350.00dhs

La présente note d'honoraires s'élève la somme de sept cent cinquante dhs (750.00).

Dr khadija ZIRARI
29, Rue Taha Hocine
Casablanca
Tél: 022.49.16.80/81